

RAPPORT N° 05/5-10
au Conseil Municipal

OBJET

COMPTE DE GESTION 2004
BUDGET ANNEXE EAU

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Eau pour l'exercice 2004.

Ce document laisse apparaître un excédent de clôture de 5 063 340,08 euros :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| - pour la Section d'Exploitation | + 3 243 736,20 euros, |
| - pour la Section d'Investissement | + 1 819 603,88 euros. |

Ces résultats sont indentiques aux résultats du Compte Administratif 2004.

Je vous demande donc de vous prononcer sur le Compte de Gestion de l'exercice 2004 du Budget Annexe de l'Eau du Receveur Municipal.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 DEPUTE-MAIRE
René-Paul Victoria
René-Paul VICTORIA

NB Le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Eau est consultable auprès de la Direction de la Comptabilité / Hôtel de Ville / ascenseur est / 1er étage aux heures ouvrables de l'administration, ainsi qu'en cours de séance.

**DELIBERATION N° 05/5-10
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 24 juin 2004**

OBJET

**COMPTE DE GESTION 2004
BUDGET ANNEXE EAU**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/5-10 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur le Receveur Municipal ;

Sur l'avis favorable de la Commission Finances et Administration Générale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte le Compte de Gestion du Receveur Municipal relatif au Budget Annexe de l'Eau pour l'exercice 2004 (confer état en annexe).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 1^{er} JUIL. 2005

LE DEPUTE-MAIRE


LE MAIRE DE SAINT DENIS VICTORIA